

L'honorable M. Abbott, président du Conseil Privé de la reine au Canada, a présenté à la Chambre :—Le Relevé des états fournis par les compagnies d'assurance du Canada, de l'année finissant le 31 décembre 1891.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

( Voir documents de la session No. 4a.)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Laudry, à savoir :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin d'offrir à Son Excellence les remerciements respectueux de cette Chambre pour le gracieux discours qu'elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le très-honorable Sir Frederick Arthur Stanley, baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni; Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous remercions respectueusement aussi Votre Excellence de nous avoir dit que c'est avec plaisir qu'elle nous rencontre au commencement de cette session du Parlement, et nous nous réjouissons de ce que Votre Excellence puisse nous féliciter sur la prospérité générale du Canada et sur la récolte abondante dont la Providence a gratifié toutes les parties du pays.

Nous partageons de tout cœur le sentiment de profonde douleur que la mort prématurée et regrettable de S. A. R. le Duc de Clarence et Avondale a fait naître; nous éprouvons la sympathie très sincère dont Sa Majesté et Leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse de Galles ont été ici l'objet dans leur deuil en cette triste occasion, et qui s'est manifestée dans des messages de condoléance de la part des ministres de Votre Excellence, des gouvernements des provinces et de plusieurs autres corps représentatifs.

Nous sommes reconnaissants à Votre Excellence de nous avoir fait connaître que les négociations concernant les pêcheries du phoque à fourrures dans la mer de Behring ont été continuées dans le but de régler, par un arbitrage, les difficultés survenues entre le gouvernement de Sa Majesté et celui des Etats-Unis sur ce sujet. Nous apprenons avec plaisir que des commissaires ont été nommés par les deux gouvernements pour s'enquérir de tout ce qui concerne la vie du phoque à fourrures dans la mer de Behring, pour faire rapport sur ce sujet et suggérer, si besoin est, les mesures qu'ils reconnaîtront nécessaires pour sa protection et sa conservation. Nous sommes bien aises de savoir que les commissaires continuent leurs travaux à Washington et que le résultat en sera bientôt communiqué au gouvernement de Sa Majesté. Nous espérons que leurs recherches et le jugement des arbitres qui seront nommés, amèneront un règlement juste et équitable de cette difficulté si longtemps pendante.

Nous recevons avec un profond sentiment de son importance l'annonce que bien que la conférence qui devait avoir lieu avec le gouvernement des Etats-Unis, au mois d'octobre dernier, pour discuter officieusement la question de relations commerciales plus étendues entre les deux pays, et autres affaires d'un intérêt international, réclamant une solution, ait été ajournée à sa demande, cependant pour répondre à une invitation plus récente de ce gouvernement, trois des ministres de Votre Excellence se sont rendus à Washington et ont conféré avec les représentants de l'administration des Etats-Unis sur ces sujets. Nous sommes heureux qu'ils soient arrivés à un arrangement à l'amiable sur les mesures à prendre pour déterminer la frontière de l'Alaska et pour assurer une réciprocité de services dans les cas de naufrages et de sauvetages. C'est avec satisfaction que nous apprenons qu'ils se sont aussi entendus